

Statut des Adjoints techniques indigènes de la santé publique (Arrêté du Gouverneur général du 3 octobre 1934)

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Statut des Adjoints techniques indigènes de la santé publique (Arrêté du Gouverneur général du 3 octobre 1934) : programme des études (Instructions du G. G. du 18 janv. 1935). Examen d'aptitude pour le grade d'Adjoint principal (Arrêté du G. G. du 14 janv. 1935) / Gouvernement général de l'Algérie

Auteur(s) : Gouvernement général de l'Algérie Direction de la santé publique

Adresse bibliographique : Alger : Imp. "La Typo-Litho" et J. Carbonel Réunies, 1935

Description matérielle : 11 p. ; 24 cm

Note(s) : Gouvernement général de l'Algérie. Direction de la santé publique. Notice n° 10

Sujet(s) : Algérie
santé publique
Personnel indigène
statut
1934-1935
Santé publique
Personnel
indigène
statut
Algérie
1934-1935